

Compte Rendu SNPTES du groupe de travail mixte de promotion 21 septembre 2021

Groupe 1 (ITRF, Personnels Sociaux et de Santé)

Bonjour à toutes et à Tous,

le groupe de travail Mixte Promotion s'est réuni le 21 septembre pour l'analyse des dossiers de promotion par Tableau d'Avancement (changement de grade) des Cat C.

Promotion par Tableau d'Avancement (TA) 2021 ITRF :

Comme à son habitude le SNPTES est intervenu pour remercier les services des ressources humaines pour leur disponibilité et la mise à disposition des documents nécessaires.

Il a rappelé dans les grandes lignes ses critères d'analyse des dossiers :

- la prise en compte de la valeur professionnelle de l'agent et son engagement en s'appuyant sur une analyse fine des éléments relatés dans son dossier : la cohérence des rapports d'aptitude professionnelle et d'activité, le CV et l'organigramme du service. Les principaux éléments considérés sont les compétences, l'étendue des responsabilités et l'environnement professionnel.
- le parcours professionnel de l'agent : les formations suivies, le mode d'accès au corps, l'évolution des compétences et des responsabilités.
- l'ancienneté n'intervient que pour départager deux dossiers jugés de même valeur.
- Afin d'éviter un cumul de promotions trop rapprochées, préjudiciable aux carrières du plus grand nombre des personnels, nous avons pris en compte la date de la dernière promotion (tableau d'avancement ou liste d'aptitude).
- L'effectif de ce classement est établi en adéquation avec les possibilités nationales et la taille de l'établissement.

Le rapport d'activité est limité officiellement à 2 pages, une tolérance est acceptée, mais par équité avec les autres dossiers **tout dossier de 3 pages et plus n'est pas analysé**. Faites attention aussi à la taille de la police de caractères (supérieure à 10).

Attention tous les items du rapport d'aptitude doivent **contenir des appréciations** ! il ne s'agit pas de donner une liste d'activités mais d'indiquer comment elles sont effectuées. Pour faciliter la lecture du dossier, il est important que **l'avis (extrêmement favorable) soit porté dans la dernière phrase du rapport** d'aptitude pour être bien mis en valeur.

Le Snpptes a soulevé quelques situations particulières rencontrées pendant l'analyse des dossiers notamment des avis qui n'étaient pas en accord avec le contenu du rapport d'aptitude : avis TF voire F alors que les avis du rapport étaient excellents. Certaines Composantes semblent ainsi vouloir faire un pré-classement au préjudice de leurs agents car elles n'ont pas une vue d'ensemble des dossiers. En effet, plusieurs agents d'une même composante peuvent bénéficier d'une promotion la même année si les dossiers sont bons.

Nous avons une nouvelle fois soulevé la situation des personnels surqualifiés (Doctorat, DEA, maîtrise...) pour le poste occupé de Cat C, ce qui crée mal-être au travail et des dysfonctionnements de service.

Concernant les Tableau d'Avancement 2021 ITRF Catégorie C, vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'informations.

Nombre de possibilité de promotions par TA académique en 2021.

- TA ATRF P2 : **11** en hausse (9 en 2020, académique)
- TA ATRF P1 : **27** en baisse (28 en 2020, académique)

Pour augmenter vos chances de promotions, **vos élus Snpptes vous encouragent vivement à passer les examens professionnels**, si vous en avez la possibilité.

TA ATRF P2 :

Conditions de promouvabilité : être ATR, 5^{ème} Echelon et 5 ans de service dans le grade au 31 décembre 2020.

2020 : 12 dossiers classés en CPE et 11 promotions dont Examen Pro.

2021 : 15 dossiers remontés majoritairement en BAP G sur 78 promouvables.
67 % d'avis extrêmement favorable.

Le groupe de travail a décidé de classer cette année 9 dossiers.

TA ATRF P1C :

Conditions de promouvabilité : être ATRF P2C, 4^{ème} Echelon depuis 1 an et 5 ans de service dans le grade au 31 décembre 2020.

2020 : 17 dossiers classés en CPE et 17 promotions sur 28 au niveau académique.

2021 : 69 dossiers remontés majoritairement en BAP G et J sur 160 promouvables.
71 % d'avis extrêmement favorable.

Le groupe de travail a décidé de classer cette année 17 dossiers.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Vos élus SNPTES en CPE groupe 1 et GT Mixte promotion

Anne Reveille, Lionel Vernex-Loset, Jean-Michel Girardet, Joëlle Thiery, Franck Demeurie, Cécile Mangavel, Chantal Longeaux, Claude Naudin, Olivier Français, Serge Carrega, Carole Ruhlmann, Audrey Grandgirard, Alexandra Vauclaire, et Latifa Zoua.

SNPTES